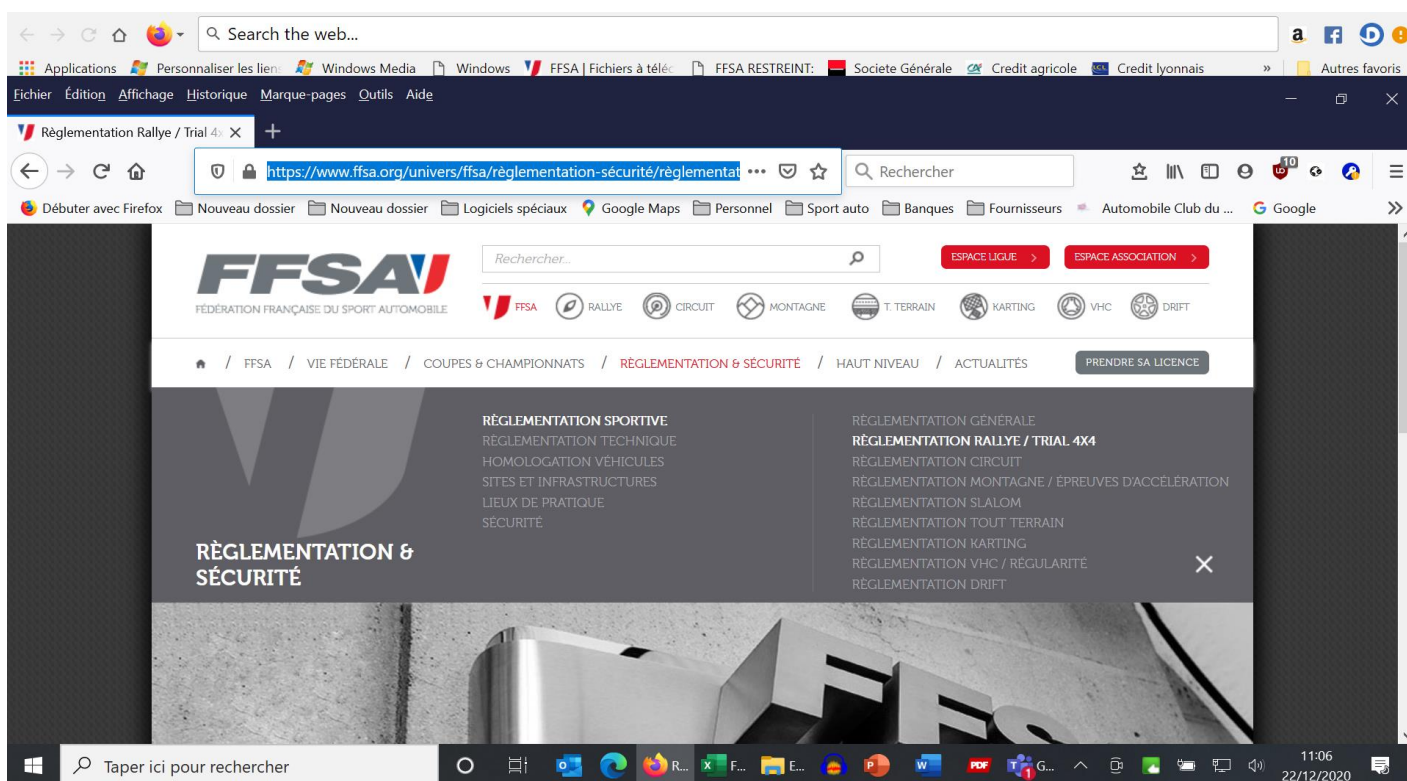


## COMMISSIONS VÉRIFICATION DES PRE-RÈGLEMENTS

Dans le cadre de l'organisation d'une épreuve il est nécessaire de présenter un pré-règlement qui a pour but de préciser les points spécifiques en complément du règlement standard.

Chaque discipline possède son modèle de règlement particulier. Celui-ci est disponible sur le site FFSA dans la rubrique "RÈGLEMENTATION & SÉCURITÉ" puis dans "RÈGLEMENTATION SPORTIVE", il suffit alors de choisir la discipline concernée.



Afin de vérifier la conformité de ces pré-règlements, un membre, de la présente commission a pour fonction première la relecture et la correction éventuelle de ces documents.

En dehors de leur fonction ces personnes sont à votre disposition pour tous conseils et aides dans l'élaboration de vos documents sportifs.

Ci-dessous la liste, par discipline, des personnes compétentes.

Camions piste	Michel VERGNES	06 85 21 58 17	vergnes2m@orang.fr
Circuit Asphalte	René PASCOUOU	06 80 41 53 95	r.pascouau@neuf.fr
Circuit Terre	Claude GALBAN	06 09 39 98 10	claudegalban@hotmail.com
Courses de côte	Yves ESCLOUPE	06 80 33 88 79	yves.escloupe@orange.fr
Médecin Fédéral	Jacques BRISSAT	06 86 07 23 93	jacques.brissat@neuf.fr
Rallye asphalte	Gérard FOURNIER	06 70 28 69 11	gerard-fournier2@wanadoo.fr
Rallyes terre	Franck DEL SANTO	06 09 46 09 81	delsanto.franck@gmail.com
Règles techniques de sécurité	Patrice MARTY	06 09 79 65 89	patrice-marty@wanadoo.fr
Slalom	René PASCOUOU	06 80 41 53 95	r.pascouau@neuf.fr